

## Appel à candidatures pour l'engagement d'un(e) **responsable « Certification forestière »** au sein de l'Office économique wallon du bois

L'Office économique wallon du bois (société anonyme de droit public) est un organisme mis en place par le Gouvernement wallon pour créer les conditions propices au développement de la filière wallonne du bois. Il est chargé d'élaborer une stratégie de croissance de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en renforçant la cohésion de la filière.

Le Gouvernement wallon a chargé l'Office économique wallon du bois de gérer la certification forestière groupée des forêts publiques. L'Office lance un appel à candidatures pour un(e) ingénieur(e) agronome / bioingénieur(e) en gestion des forêts et des espaces naturels, ou un ingénieur de gestion, responsable « Certification forestière », qui devra mener à bien les différentes actions que l'Office s'est engagé à effectuer dans le cadre de cette mission.

### **Fonction**

La mission permettra d'aboutir à une plus grande lisibilité et transparence des processus de certification de gestion durable des forêts publiques de Wallonie. Il s'agit d'un travail de fond qui comprendra notamment :

- ❑ l'organisation du passage de témoin du Département de la Nature et des Forêts (DNF, SPW ARNE) à l'Office de la certification de groupe PEFC pour les forêts publiques ;
- ❑ une contribution à l'adaptation de la plupart des documents et procédures de gestion d'un certificat de groupe que nécessite la récente révision du référentiel wallon du label PEFC ;
- ❑ la concertation et la mutualisation des tâches dans toute la mesure du possible avec la SRFB, qui porte la certification PEFC pour la forêt privée ;
- ❑ la mise en place d'un certificat de groupe du label FSC pour les forêts publiques ;
- ❑ l'analyse de faisabilité d'une autonomie financière complète du portage des certifications forestières ;
- ❑ la gestion et organisation des opérations d'audit internes et externes proprement dites...

### **Compétences requises**

#### Compétences générales

Le(a) candidat(e) disposera d'un diplôme d'ingénieur(e) agronome / bioingénieur(e) en gestion des forêts et des espaces naturels ou équivalent, ou d'un diplôme d'ingénieur de gestion s'il s'accompagne d'une expérience avérée en matière de certification. Un permis de conduire catégorie B et une voiture sont indispensables.

Le(a) candidat(e) fera preuve :

- ⇒ d'une grande autonomie, tout en sachant faire appel aux partenaires pertinents ;
- ⇒ d'esprit d'analyse et d'une grande capacité d'objectivation ;
- ⇒ de créativité et d'inventivité avec l'esprit de concrétisation (recherche de solutions, de voies d'amélioration) ;
- ⇒ de qualités relationnelles, de sens de la diplomatie et de l'intérêt général ;
- ⇒ d'une grande aptitude au travail en équipe (une expérience ou des aptitudes dans la gestion d'équipe est un plus) ;
- ⇒ d'une capacité à concilier le travail de terrain d'une part, les tâches administratives et le reporting d'autre part ;
- ⇒ de respect des engagements et des marches à suivre établies ;
- ⇒ de maîtrise du français, d'une grande capacité de communication orale et écrite (la maîtrise d'une autre langue – néerlandais, allemand, anglais – est considérée comme un atout) ;
- ⇒ de maîtrise des outils informatiques de base (suite MS Office : Word, Excel, PowerPoint).

#### Compétences spécifiques

Le(a) candidat(e) disposera de connaissances dans le domaine de la gestion forestière. Une expérience en matière de processus de certification ou de contrôle qualité serait précieuse.

De façon plus particulière, il (elle) pourra faire état :

- ⇒ d'une bonne connaissance du contexte forestier wallon ;
- ⇒ d'une grande rigueur dans l'organisation de son (temps de) travail, comme dans la gestion administrative et financière des divers volets d'une certification groupée ;
- ⇒ d'une capacité à établir des relations de confiance avec les différents acteurs directs (propriétaires / gestionnaires forestiers) et indirects (entreprises de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation) ;
- ⇒ d'une absence de conflits d'intérêt avec toute partie prenante qui garantira l'exercice indépendant et impartial de sa fonction ;
- ⇒ d'une aptitude à mettre en place des procédures élaborées, puis à en assurer le suivi.

#### **Type de contrat**

- Contrat à durée déterminée de 4 mois dans un premier temps, pouvant évoluer vers un contrat à durée indéterminée, temps plein (38h/semaine)
- Engagement immédiat
- Basé à Marche-en-Famenne, nombreux déplacements sur toute la Wallonie

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à envoyer pour le 4 novembre à Emmanuel DEFAYS, directeur de l'Office économique wallon du bois, Zoning Industriel de Aye, rue de la Croissance 4B à 6900 Marche-en-Famenne : [e.defays@oewb.be](mailto:e.defays@oewb.be).

*L'Office économique wallon du bois se réserve la possibilité de ne pas donner suite au présent appel à candidatures.*